# COMMUNE DE FONTAINE SOUS JOUY

## Compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 23 avril 2021

L'an **deux mille vingt et un**, **le vingt-trois du mois d'avril** à 19h30, les membres du conseil municipal légalement convoqués par le Maire le 16 avril 2021, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales, se sont réunis à la mairie sous la présidence du Maire, Monsieur Raphaël NORBLIN.

Étaient présents : MM. Raphaël NORBLIN, Michel PHILIPPE, Franck LAMBLARDY, Alain MIMEAU, Mathieu MARCAL, Jean-Nicolas MASSON, Jacky CAPEL, Mmes Laurence HUZE, Déborah DOMINGUEZ, Valérie BRANDIN BEGHIN, Ingrid MARCELPOIL, Patricia BRAY, Anne-Maïté TURMEL,

Absents excusés : M. Ludovic SOULARD, Mme Nadège COMORET

Pouvoirs : M. Ludovic SOULARD a donné pouvoir à M. Raphaël NORBLIN
Mme Nadège COMORET a donné pouvoir à Mme Laurence HUZE

Membres en exercice **15** Présents **13** Votants **15**

Conseil convoqué le 16/04/2021 Secrétaire : M. Mathieu MARCAL

*Le procès-verbal de la réunion du 26 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.*

## Relevé des délibérations du Conseil municipal

### 1. Enfance-Jeunesse

Laurence HUZE présente le compte rendu de la réunion de la commission qui s'est réunie le 9 mars dernier

Protocole sanitaire - Covid 19 : le protocole sanitaire renforcé le 31 mars ne sera pas allégé à la prochaine rentrée. La pause méridienne avait été modifiée : la cour compartimentée et déjeuner des grands dans la garderie. Dès qu'un élève est testé positif dans une classe, la classe ferme et tous les élèves de la classe sont considérés comme « cas contacts ».
Des capteurs de CO2 sont en cours de commande par la mairie.
Utilisation des tests salivaires à l'école primaire pour le personnel mais pas d'auto-test pour les enfants contrairement aux lycéens. Chaque enseignant recevra 2 auto-tests/semaine. Nous attendons les consignes du Préfet pour les tests des agents communaux.
L'activité sportive est encouragée avec utilisation de la cour, du pré, du City et de la forêt.

Prévisions des effectifs pour la rentrée scolaire 2021/2022
12 CM2 partent au collège et 13 nouveaux élèves arrivent en PS.
Les inscriptions sont prévues fin mai, à distance, comme l'an passé.
A ce jour, l'effectif prévu pour la rentrée est de 93 élèves.

Arrivée d'une stagiaire :
Une stagiaire, Floriane Bruneau, commencera sa période de mise en situation en milieu professionnel. Nous nous sommes rapprochés de la Mission Locale pour donner une chance à un jeune. En septembre, nous conclurons peut-être un PEC (Programme Entreprise Compétence) avec cette stagiaire dans le cadre de l'opération « Un jeune, une solution».

ALSH
Vu le faible effectif (une dizaine d'enfants) un sondage a été effectué auprès des familles : les familles utilisant l'ALSH de manière occasionnelle ne trouvent pas, généralement, le centre à leur goût (manque d'activités, répétition des activité...). Aucune remarque relative au personnel n'a été faite.
Les familles mettant leurs enfants de façon régulière ont une opinion plutôt positive. Les parents apprécient la souplesse du règlement. Contrairement à d'autre centre, l'inscription à la journée est possible au dernier moment.
Les enfants qui ont pu être interrogés à l'école sont plutôt contents d'y retrouver des copains.
Autre observation : Les facturations se font parfois attendre.

Réflexion sur le paiement en ligne des factures :
Monsieur Alain MIMEAU a commencé à travailler sur la question.
Une réunion sur le numérique est prévue à EPN le 4 mai.

Caisse des écoles : appel aux dons :
A la date du 21 avril, 2300€ (dont un don de 1000€) ont été reçus.

Prévention dans les transports scolaires :
Il apparaît plus judicieux de cibler les CM2 qui vont prendre le car en septembre. Une réflexion est en cour pour faire une séance de prévention avec l'institutrice sous forme de jeu.

La Caisse des écoles a prévu un budget pour faire un « petit pot » avec les enfants de CM2. A cette occasion, ils recevront un cadeau (à définir).

## 2. Animation et vie associative :

Festival des épouvantails : il se déroulera en 2022

La commission Animation s'est réunie le 13 avril dernier. Parmi les sujets abordés, la volonté de créer une fresque sur le mur au fond du City. La propriétaire du mur n'y est pas opposée mais les riverains de la rue du Bailly n'approuvent pas le style proposé. Une fresque plus champêtre devra être proposée.

Journée ramassage des déchets : Elle aura lieu le 8 mai prochain de 9h30 à 11h00.

Petite animation : « savoir rouler à vélo (avec l'association « le guidon d'or » à Gravigny) : formation de 10h répartis en 3 sessions (15€/famille) sous l'égide du CCAS.

## 3. Travaux-Voirie-Sécurité

Monsieur Michel PHILIPPE présente les différents sujets concernant les travaux à lancer cette année et nécessitant une délibération du Conseil Municipal

| Conseil municipal du | **23 avril 2021** | Délibération N° | **2021-0019** |
|---|---|---|---|

**Extension du pré à l'école – choix de l'entreprise (installation d'une clôture)**

*Vu la délibération du Conseil municipal du 19 février 2021,*
*Vu l'avis de la Commission Travaux-Voirie-Sécurité réunie le 15 avril 2021,*

Après analyse des devis, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de retenir la proposition de l'entreprise Sarl FILOCHE, domicilié à Tourneville (Eure) 4, route de la Vallée pour installer une clôture du pré situé près de l'école pour un montant de 4211,47€ HT soit 5053,76€ TTC et autorise Monsieur le Maire à le signer ainsi que tout document s'y rapportant.

**Décision : Acceptée à l'unanimité**

| Conseil municipal du | **23 avril 2021** | Délibération N° | **2020-0020** |
|---|---|---|---|

**Cour de l'école – revêtement sol (plancher bois)**

*Vu la délibération du Conseil municipal du 19 février 2021,*
*Vu l'avis de la commission Travaux-Voirie-Sécurité réunie le 15 avril 2021,*

Après analyse des devis, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, par 14 voix « pour » et 1 abstention (M. Jean-Nicolas MASSON), de retenir la proposition de l'entreprise Sarl FILOQUE, domiciliée à Ecardenville sur Eure (Eure) 6, rue de la muette, pour un montant de 5 150€ HT soit 6 180€ TTC pour la réalisation d'un plancher bois anti dérapant dans la cour de l'école de Fontaine sous Jouy

**Décision : 14 voix « pour – 1 abstention**

| Conseil municipal du | **23 avril 2021** | Délibération N° | **2020-0021** |
|---|---|---|---|

**Ecole - Changement de 8 fenêtres (choix de l'entreprise)**

*Vu la délibération du Conseil municipal du 19 février 2021,*
*Vu l'avis de la Commission Travaux-Voirie-Sécurité réunie le 15 avril 2021,*

Après analyse des devis, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de retenir la proposition de l'entreprise Sarl FRESNAIS STORES et Fermetures, domicilié à Saint-André de l'Eure 5, rue du Clos Bourdin (Eure) pour installer 8 fenêtres à l'école dans les classes accueillant les enfants de CM1 et CM2 pour un montant de 5 217,08€ HT soit 5 504,02€ TTC toutefois, le Conseil municipal souhaitant 2 fenêtres présentant une meilleure isolation phonique côté rue, autorise une évolution du devis jusqu'à 7000€ TTC.
Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à le signer ainsi que tout document s'y rapportant.

**Décision : Acceptée à l'unanimité**

| Conseil municipal du | **23 avril 2021** | Délibération N° | **2020-0022** |
|---|---|---|---|

**Pré lieu-dit « les Traqueçins » Installation d'une clôture**

*Vu la délibération du Conseil municipal du 19 février 2021,*
*Vu l'avis de la Commission Travaux-Voirie-Sécurité réunie le 15 avril 2021,*

Après analyse des devis, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de retenir la proposition de l'entreprise Sarl FILOCHE, domicilié à Tourneville (Eure) 4, route de la Vallée pour un montant de 3 895€ HT soit 4 674€ TTC pour installer une clôture le long du pré au lieu-dit « les Traqueçins » afin d'y accueillir des vaches en pâture, permettre au lieu de retrouver son côté naturel lequel verra bientôt une partie du site classé « Natura 2000 ».
Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à le signer ainsi que tout document s'y rapportant.

**Décision : Acceptée à l'unanimité**

| Conseil municipal du | **23 avril 2021** | Délibération N° | **2020-0023** |
|---|---|---|---|

**Demande de subvention au titre des Fonds de Concours - EPN**

*Monsieur le Maire rappelle que les communes ont la possibilité de déposer des dossiers de demande de subvention au titre des fonds de concours à EPN au titre de l'année 2021,*

*Après analyse des différents travaux susceptibles de bénéficier des fonds de concours,*

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- de déposer le dossier suivant au titre des fonds de concours EPN :
  mise en place d'une clôture le long du pré des Traqueçins
- d'autoriser Monsieur le Maire à constituer ce dossier avec à l'appui les pièces (devis, certificats...) nécessaires.

**Décision : Acceptée à l'unanimité**

| Conseil municipal du | **23 avril 2021** | Délibération N° | **2020-0024** |
|---|---|---|---|

**Avenant au bail rural - parcelle cadastrée ZC n°279 lieu-dit les Traqueçins**

*Vu le Bail rural conclu le 28 mars 2008,*
*Vu la délibération du Conseil municipal du 14 février 2013,*
*Vu l'avis de la Commission Travaux-Voirie-Sécurité,*
*Vu les différents échanges effectués avec Monsieur Eric LEVASSEUR, dénommé « le Preneur »*
*Lecture est faite de l'avenant au bail rural proposé aux membres du Conseil municipal concernant la parcelle cadastrée ZC n°279 d'une contenance de 8ha29a39ca,*

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'accepter les termes de l'avenant au bail rural du 28 mars 2008 avec Monsieur Eric LEVASSEUR, avenant annexé à la présente délibération,
- de réduire le fermage annuel à 1031€ (nouveau loyer à compter de 2021, révisable annuellement conformément à la clause de révision présente dans le bail initial),

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer ce nouvel avenant avec Monsieur Eric LEVASSEUR.

**Décision : Acceptée à l'unanimité**

## 4. Etude sécurité:

Madame HUZE et Monsieur le Maire ont participé à une première réunion en présence du service voirie d'EPN et de l'agence routière de Vernon.
La gestion des routes départementales est partagée entre les 2 agences routières d'Evreux et de Vernon. EPN prend en charge les travaux sur la voirie communale.
Concernant la sécurité routière, afin de mener à bien une étude de sécurité, il convient de la réaliser avec la collaboration d'un bureau d'étude spécialisé dans ce domaine, une réunion se tiendra le 16 juin à 19h00 à ce sujet. Un comptage de véhicules sera effectué en juin prochain sur les RD.

## 5. Urbanisme-Environnement

| Conseil municipal du | **23 avril 2021** | Délibération N° | **2020-0025** |
|---|---|---|---|

**Implantation de PEI (Point d'Eau Incendie)**

Il est décidé de poser 5 PEI (bouches à incendie) rue des Londaines, rue des Petits Bois, rue du Bailli, rue de l'Avenir, rue des Croisy

*Vu l'arrêté municipal du 4 mars 2021 relatif à la DECI,*
*Vu la délibération du Conseil municipal du 23 février 2018,*
*Vu l'avis de la Commission Urbanisme-Environnement réunie le 12 avril 2021,*
*Considérant que le Maire a vocation à identifier les risques à prendre en compte, à fixer la quantité, la qualité et l'implantation des points d'eau identifiés pour l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours ainsi que leurs ressources,*

Après analyse des différents endroits de la commune recensés en vue de l'implantation de 5 hydrants sur le territoire communal, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'implanter ces bouches à incendie comme indiqué sur la cartographie jointe en annexe à la présente délibération.

**Décision : Acceptée à l'unanimité**

| Conseil municipal du | **23 avril 2021** | Délibération N° | **2020-0026** |
|---|---|---|---|

**DECI – Installation de 5 hydrants dans la commune**

*Vu l'arrêté municipal du 4 mars 2021 relatif à la DECI,*
*Vu la délibération du Conseil municipal du 23 février 2018,*
*Vu l'avis de la Commission Travaux-Voirie-Sécurité réunie le 15 avril 2021,*
*Considérant que le Maire a vocation à identifier les risques à prendre en compte, à fixer la quantité, la qualité et l'implantation des points d'eau identifiés pour l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours ainsi que leurs ressources,*

Après analyse des devis, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de retenir la proposition de l'entreprise Canavert Environnement, domiciliée à Saint-Marcel (Eure) 1, rue de la Cressonnière pour assurer l'installation 5 hydrants dans la commune l'école pour un montant de 15 850 € HT soit 19 020 € TTC et autorise Monsieur le Maire à signer ce devis ainsi que tout document s'y rapportant. Une cartographie des PEI est jointe en annexe à la présente délibération.

**Décision : Acceptée à l'unanimité**

| Conseil municipal du | **23 avril 2021** | Délibération N° | **2020-0027** |
|---|---|---|---|

**Résidence des Frêches – numérotation**

Il est décidé de valider la numérotation proposée par la commission concernant la résidence Les Frêches ; elle débutera avec le n°3 pour éviter la confusion avec la rue des frêches.

*Vu l'avis de la Commission Travaux-Voirie-Sécurité réunie le 15 avril 2021,*
*Vu l'état des lieux,*

Après réflexion sur la présentation du projet de lotissement « Résidence Les Frêches », le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de procéder à la numération tel que présentée sur le plan joint en annexe de la présente délibération.
Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette numérotation.

| **Décision : Acceptée à l'unanimité** |
|---|

| Conseil municipal du | **23 avril 2021** | Délibération N° | **2020-0028** |
|---|---|---|---|

**NATURA 2000 - Extension de la zone lieu-dit Les Traqueçins**

Il est décidé d'étendre la zone "Natura 2000" sur les coteaux des "Traqueçins".
L'extension de la zone "Natura 2000" concerne une zone d'environ 4.5ha située sur la commune de Fontaine sous Jouy, principalement en haut de la colline dite des Traqueçins. Cette extension permettra une meilleure continuité de l'ensemble de la zone "Natura 2000" sur le territoire communal. Un plan de cette zone est joint à la présente délibération intégrant une partie des parcelles cadastrées ZC n°22, 52, 46, 153, 155, 240, 245 et 260.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette extension de la zone "Natura 2000" et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

| **Décision : Acceptée à l'unanimité** |
|---|

| Conseil municipal du | **23 avril 2021** | Délibération N° | **2020-0029** |
|---|---|---|---|

**ESPACE DU BAILLI – Vente à l'EPFN parcelle cadastrée ZC n° 310 située rue du Bailli**

*Vu les délibérations du Conseil municipal des 13/05/2019, 12/11/2019 et 10/03/2020,*
*Considérant qu'il est nécessaire d'opérer la résorption de la friche, ancienne usine, sise rue du Bailli sur la commune,*
*Considérant les termes des conventions d'intervention de l'EPF Normandie*

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal la nécessité de procéder à la vente de la parcelle cadastrée ZC n°310, issue de la parcelle cadastrée ZC n°294, située rue du Bailli à Fontaine sous Jouy correspondant au bâtiment de l'ancienne usine au profit de l'EPF Normandie aux conditions suivantes :

- cession à l'EPFN de la parcelle cadastrée ZC n°310 moyennant le prix d'1€ (un euro) symbolique, correspondant à la valeur vénale du bien, compte tenu notamment de la pollution de la parcelle cédée et du coût des opérations de déconstruction, dépollution et désamiantage pris en charge par l'EPFN et règlement de la provision sur frais d'acte de cession à l'EPFN par la commune,
- autorisation donnée à Monsieur le Maire de régulariser l'acte de vente au profit de l'EPFN.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de procéder à cette transaction avec l'EPFN et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

| **Décision : acceptée à l'unanimité** |
|---|

La vente devrait avoir lieu fin mai début juin prochain.

## 6. Finances

| Conseil municipal du | **23 avril 2021** | Délibération N° | **2020-0030** |
|---|---|---|---|

### Admission en non-valeur de produits irrécouvrables

Le Trésor Public de Pacy sur Eure n'ayant pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portant sur certaine sommes dues concernant le restaurant scolaire, il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres dont le montant total s'élève à 551.07€.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'accorder décharge au comptable de ces produits irrécouvrables, de prendre à sa charge ces produits qui seront imputés au compte 6541 du Budget primitif communal 2021 et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

| **Décision : Acceptée à l'unanimité** |
|---|

## 7. Comptes rendus des syndicats et des commissions EPN

Pas de réunions concernant ces syndicats et commissions EPN.

## 8. Informations et questions diverses

### Informations

✓ Elections départementales et régionales:
Elles se tiendront les 20 et 27 juin prochains dans la salle communale. L'électeur a la possibilité de présenter 2 procurations.

✓ Réunion "étude petites centralités":
Le 22 avril dernier s'est tenue une réunion de travail avec le cabinet d'étude "l'Atelier de l'Ourcq", dans le cadre d'une étude "Petites Centralités". Fontaine sous Jouy fait partie des 3 communes retenues pour expérimenter cette étude. Cette étude est financée par le Département et EPFN (Etablissement Public Foncier de Normandie). Elle a pour but d'aider les communes à définir des projets d'aménagement du territoire, d'urbanisation et de développement économique du village. L'association présentera en phase

finale un guide d'évolution de la commune sur 5 à 10 ans. Les prochaines réunions auront lieu les lundi 10 mai après-midi, 11 mai matin puis une réunion de restitution aura lieu le 11 juin.

✓ Balayage de la voirie: le balayage des voies communales sera effectué par le service voirie d'EPN le 11 juin prochain.

✓ Lotissement "Résidence Les Frêches":les travaux débutent ces jours-ci pour se terminer fin juin 2021.

✓ Rasso Mob de la Vallée d'Eure: l'association le comptoir Chambraysien organisera une ballade en mobylettes les 22 et 23 mai prochain.

✓ Travaux d'enrobé RD 63: Ils auront lieu courant mai.

✓ Pont de l'arc-en-ciel: les travaux de consolidation de ce pont situé à la sortie du village, au bout rue de la rue de l'aulnaie vers Autheuil-Authouillet seront lancés ces prochaines semaines, il n'y a pas de dates fixées pour le moment. Les travaux pourraient durer environ 1 mois, une déviation sera mise en place.

✓ Fermeture du Centre des Finances Publiques de Pacy sur Eure: à la rentrée de septembre 2021, ce centre fermera définitivement ses portes. La commune dépendra du centre des finances publiques des Andelys. Les dépôts d'espèces pourront se faire au bureau postal de Pacy/Eure, un des points de collecte habilité pour recevoir les dépôts d'argent des communes.

✓ Coupe de bois: la vente aux enchères d'une partie des frênes de la forêt communale aura lieu le 29 avril prochain.

✓ Opération Appel à Projets du Département "une naissance, un arbre" : (LH)
Le département de l'Eure prévoit de faire planter 7000 arbres dans les communes. Il y a aura seulement 20 lauréats sur le département. Il y a été choisi le thème de la forêt comestible. Il faut planter au moins 200 arbres sur au moins 900m2.

## Questions diverses:

Madame Anne-Maïté TURMEL indique une coupe élargie rue des vieux vignons le long du bras de rivière « le Fontenil ».
Monsieur Franck LAMBLARDY signale un différent assez virulent entre 2 chiens au cours d'une promenade dans le village

**Prochaines réunions du Conseil municipal :** 4 juin, 9 juillet 2021 à 19h30

**Clôture de la séance du Conseil municipal : 21h30**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| N.COMORET Représentée par L.HUZE | D. DOMINGUEZ | I.MARCELPOIL | V. BRANDIN BEGHIN | L.HUZE |
| AM TURMEL | P BRAY | R. NORBLIN | M. PHILIPPE | F.LAMBLARDY |
| J.CAPEL | L.SOULARD Représenté par R.NORBLIN | J. N MASSON | A.MIMEAU | M.MARCAL |